



# CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

**Séance du 26 juin 2025.**

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

### **Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix**

- vu le préavis municipal No 4/2025 du 12 mai 2025 relatif au règlement des sépultures et du cimetière, et du tarif y relatif, de la commune de Villars-Sainte-Croix ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

**décide**

- d'adopter le nouveau règlement des sépultures et du cimetière de la commune de Villars-Sainte-Croix tel que présenté ;
- d'adopter le nouveau tarif du service des sépultures et du cimetière ;
- de fixer l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par la Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud ;

Ainsi délibéré en séance du 26 juin 2025.

La Présidente

Marielle Bartolucci

La Secrétaire remplaçante

Fanny Gantin

